

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2008/2009
CONSEIL N° 1**

SEANCE DU 24 novembre 2008

Le conseil d'administration du Collège Vauban s'est réuni le 24 novembre 2008 à 17h20 sous la présidence de Monsieur Pierre KINTZ, Principal du collège.

MEMBRES PRESENTS

1. Equipe de direction :

M. Pierre KINTZ : Chef d'établissement, Président
M. Jean-Pierre WEBER : Principal-Adjoint
Mme Nadine ESCAPA : Gestionnaire
Mme Gabrielle GUTH : CPE

2. Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

Mme Catherine SPITONI
M. Victor VIEIRA
M. Martial SCHMITT
Mme Françoise DEBES
M. Jean-Luc GEYER
M. Xavier LABERGUE

4. Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service :

Mlle Aurélie SOULAGE
M. Johann PABLO

5. Représentants des parents d'élèves :

Mme Agnès DUBRUEIL - FCPE
Mme Francine LAPORTE - FCPE
M. William GASPARINI - FCPE
M. Joseph ANDREAMATTEO - FCPE

6. Représentants des Collectivités locales

Mme Caroline BARRIERE - Ville de Strasbourg

7. Représentants des élèves :

M. Yacine BENSMAINE
Mlle Sarah LAMRI

8. Personnalité qualifiée :

M. Fernand JEHL

8. Personnalités invitées :

M. Denis BITTMANN - Directeur des Etudes de l'Ecole Européenne
M. Alessandro MANCINI - Parent d'Elève – Ecole Européenne
M. William STERN - Parent d'Elève – Ecole Européenne
Mme Lisbeth GODELU - Professeur stagiaire
M. Henri HAMMES - Agent Comptable
Mme Ruth TOUZE - Assistante à la gestion

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

M. Olivier BITZ - Conseiller Général du Bas-Rhin
M. Christian SPIRY - Communauté Urbaine de Strasbourg
Mme Hélène BOUR - Parent d'élève (FCPE)
M. Gabriel DI GREGORIO - Parent d'élève (FCPE)

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2008/2009
CONSEIL N° 1**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance à 17H20

Secrétaire de séance : M. Xavier LABERGUE et Mme Lisbeth GODELU

1. Installation du Conseil d'Administration, de la Commission Permanente, et du Conseil de Discipline

Le président installe le Conseil d'Administration, la Commission Permanente, et le Conseil de Discipline.

2 .Délégation du Conseil d'Administration à la Commission Permanente.

Le conseil d'Administration se prononce sur la proposition de délégation du Conseil d'Administration à la Commission Permanente des attributions prévues par la réglementation (adopté à l'unanimité).

3. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se prononce sur le règlement intérieur du Conseil d'Administration déjà adopté par le Conseil d'Administration lors de la séance du mois de juin (adopté à l'unanimité).

4. Compte financier

Mme la Gestionnaire rappelle que le compte financier est une exécution du budget voté par le Conseil d'Administration. Elle présente de manière détaillée les recettes et dépenses effectuées en 2007 (voir annexe : tableau de l'exécution du budget). Monsieur l'agent Comptable souligne la situation exceptionnelle de ce retard dans la présentation du compte financier 2007 et évoque les dépenses engagées au-delà des montants prévus au budget, suite à une erreur de manipulation comptable en 2007. Monsieur le Principal regrette ce dysfonctionnement dans la gestion passée. Mme la Gestionnaire ajoute que ces dépassements ont été honorés par les réserves propres du collège.

Le compte financier 2007 est approuvé à l'unanimité.

5. Budget 2009

Mme la Gestionnaire insiste sur le fait qu'il s'agit d'un acte de prévision et autorisation des dépenses et recettes pour l'année 2009. Elle en rappelle les principes d'élaboration et de présentation.

Mme la Gestionnaire présente ensuite le budget, et souligne les trois ressources financières (subventions du département, subventions de l'État et ressources propres du collège). Il est rappelé que le Conseil Général subventionne tout élève (du Collège Vauban ou de l'École Européenne) à hauteur de 62€ (point élève).

Le budget est approuvé à l'unanimité.

PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2008/2009
CONSEIL N° 1

6. Affaires financières

La Convention de Restauration avec le lycée Jean Monnet est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil.

Mme la Gestionnaire indique les nouveaux tarifs de demi-pension à titre d'information.

Mme la Gestionnaire propose les tarifs de remboursement des tarifs annexes (manuels perdus et endommagés, carnets de correspondance perdus). Ces tarifs sont approuvés à l'unanimité.

Pour information, Mme la Gestionnaire dresse un récapitulatif rapide des contrats divers souscrits par le collège (location du photocopieur, sécurité/ extincteurs, ascenseurs, monte-charges).

Monsieur le Principal énumère également les concessions de logement mises à disposition par le collège pour Monsieur le Chef d'Établissement, Monsieur le Principal adjoint, Mme la Gestionnaire. Monsieur le Principal ajoute que le quatrième logement, qui servait jusqu'alors de dépôt, a été remis en état pour accueillir un agent d'entretien du collège. Il rappelle que l'occupation des ces logements est liée à des nécessités absolues de service.

La répartition des logements est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil.

7. Voyage scolaire

Concernant le voyage à Rome pour les latinistes de 3^{ème}, la proposition de budget et de la participation des familles s'élevant à 300€ a été votée à l'unanimité. Monsieur le Principal rappelle la possibilité d'une aide aux familles qui en font la demande, après demande auprès de la commission du fonds social collégien. Monsieur le Principal ajoute également que le Conseil Général verse une somme de 5€ par élève pour chaque jour du voyage.

Quant au projet de voyage en Bourgogne pour les élèves de l'École européenne, Monsieur le Principal nous fait part de la proposition de budget et de la participation des familles s'élevant à 238€. Monsieur Labergue évoque la possibilité d'inclure au projet des élèves de 6^{ème} du collège Vauban si les possibilités d'accueil le permettent.

8. Rapport Annuel 2007/2008

Monsieur le Principal présente le rapport annuel 2007/2008 sur le fonctionnement pédagogique du collège (cf. brochure annexe) et met en avant les deux indicateurs du fonctionnement pédagogique de l'établissement qui sont le taux de réussite aux examens et l'orientation des élèves de 3^{ème}. Compte tenu des caractéristiques de l'établissement, ces indicateurs peuvent être considérés comme satisfaisants. En raison de la présence au sein de l'établissement d'élèves anglophones de l'École européenne, monsieur le Principal propose de procéder à la création d'un poste à profil de documentaliste maîtrisant la langue anglaise, pour la rentrée de septembre 2009.

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2008/2009
CONSEIL N° 1**

9. Ecole Européenne

Monsieur BITTMANN, Directeur des Etudes de l'École Européenne prend la parole pour remercier les personnels et familles du collège Vauban qui ont su accueillir les élèves et leurs professeurs. Il présente ensuite brièvement la structure (nombre d'élèves, sections linguistiques...), et son évolution à court et à moyen terme, notamment l'évolution prévisible des effectifs, et les échéances pour la réalisation du dossier de conformité au réseau des Écoles européennes : janvier 2009, puis en 2012 pour la capacité à présenter des candidats au Bac européen. Il dresse les grandes lignes du projet d'établissement de l'école, s'appuyant sur un impératif fort : "faire vivre l'École européenne à Strasbourg." Enfin, il présente le Comité Consultatif de l'École européenne qui émet des propositions au Conseil d'Administration du collège, mais n'a pas de pouvoir juridique propre. Le président de l'association des parents d'élèves de l'École européenne prend à son tour la parole pour faire part de sa satisfaction de voir se tisser des liens avec le collège Vauban et de pouvoir assister au Conseil d'Administration en tant qu'invité.

10. Bilan rentrée 2008

Monsieur le Principal Adjoint dresse un bilan de la rentrée. Il mentionne les résultats des évaluations nationales de rentrée, auxquels ont été soumis les élèves de 6^{ème}. Leurs résultats sont en progression par rapport à la rentrée 2007. Il précise aussi que 85 élèves, tous niveaux confondus, se sont inscrits aux dispositifs d'accompagnement éducatif en fin de journée après les cours, soit 26,6 % des effectifs du collège.

11. Calendrier 2009

Monsieur le Principal informe les membres du Conseil d'Administration que la date de la journée de solidarité de 2009 a été fixée au mercredi 14 janvier 2009.

Monsieur le Principal remercie les membres du Conseil d'Administration de leur présence. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Les Secrétaires de Séance,

Le Président
du Conseil d'Administration,

Mme Lisbeth GODELU,
M. Xavier LABERGUE

Pierre KINTZ